



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Soignant
Métier	Infirmier
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0211 Z59 UN
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2245- Unité du Neurodéveloppement

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre soignant-assistant du chef de Pôle, Cadre de Santé et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en 12h
- Amplitude horaire : 7h – 20h
- Horaires prédéfinis 7h-19h / 08h-20h
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et inclusion sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,
- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l'hospitalisation



Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d'un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l'accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d'organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu'il s'avère nécessaire d'ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L'évaluation des comportements défaits en milieu écologique
 - Une alternative à l'hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle- Création d'un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l'aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d'origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l'Autisme dans le cadre du Centre d'Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d'évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d'algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l'évaluation et à la prise en charge des comportements-défaits
- Une unité d'accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient...

Une unité d'hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d'usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défaits associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d'Accueil Spécialisée :

La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à une déficience intellectuelle.



Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l'autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d'évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

L'unité du Neurodéveloppement est une unité fonctionnelle de 10 lits d'hospitalisation plus un lit de polysomnographie. Les patients accueillis sont des jeunes adultes à partir atteints de troubles du neuro-développement associés le plus souvent à un trouble du développement intellectuel

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'infirmier s'inscrit et travaille en étroite collaboration dans une équipe pluri professionnelle
- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, sensorielle, communicationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques
- Son action vise à maintenir et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychique, physique, physiologique, sociale et culturelle
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Participe à l'accueil du patient en proposant un environnement sécurisant et apaisant
- Evalue les besoins du patient
- Recueille des données cliniques et les informations utiles à l'élaboration du projet de soins
- Analyse les données cliniques et définit des objectifs de soins
- Collabore avec l'équipe médicale dans une démarche de coordination des actions de soins pour une mise en sens nécessaire à la cohérence du projet de soins individualisé du patient
- Dispense les soins de nature technique, relationnelle, sensorielle, communicationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques
- Dispense les traitements selon la prescription médicale et les règles institutionnelles
- Veille au confort psychique et physique des usagers tout au long de l'hospitalisation
- Réalise des entretiens infirmiers selon les besoins du patient
- Participe aux entretiens médico-infirmiers : apporte sa connaissance du patient, utilise le contenu de l'entretien pour réajuster la prise en charge
- Etablit une relation d'aide
- S'inscrit dans le référencement du patient
- Est garant du respect du cadre de soins en collaboration avec le médecin
- Evalue les soins en vue de réajustements éventuels
- Propose en pleine initiative des évolutions dans l'environnement proche et la prise en charge des patients hospitalisés
- Organise son activité et anticipe ses fluctuations
- Identifie l'urgence et met en œuvre les moyens nécessaires pour y faire face
- Gère les situations de crise, d'agitation et de violence
- Utilise le dossier de soins informatisé et les supports annexes
- Utilise sa boîte aux lettres électronique professionnelle
- Transmet à l'ensemble de l'équipe ses observations
- Connaît et met en pratique les procédures et protocoles institutionnels



- Participe au dispositif de Protection du Travailleur Isolé (PTI : violence et détresse vitale)
- Encadre et participe à l'évaluation des étudiants

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participe à l'accueil et à l'information des familles et/ou de l'entourage, afin de les rendre acteurs dans les prises en charge
- Identifie et évalue des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, sensoriels et communicationnels des patients en concertation avec l'équipe pluri professionnelle du plateau ambulatoire.
- Organise et mène des activités à visée thérapeutique et/ou occupationnelle
- Organise et initie l'accompagnement et le suivi des patients à domicile ou en structures médico-sociales en faisant le relais avec les équipes mobiles et le plateau ambulatoire
- Collabore avec d'autres professionnels (kinésithérapeute, psychologue, ergothérapeute, psychomotricienne, éducateur, assistante sociale...) en fonction du projet de soin établi en équipe
- Participe aux consultations psychiatriques, somatiques et spécialisées
- Transmet sa connaissance du patient et fait le lien avec l'équipe pour coordonner les soins
- Travaille en collaboration avec les équipes éducative, neuropsychologique, psychomotrice, ergothérapique et orthophonique transversales dans la mise en œuvre d'outils de communication (éducation structurée...)

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Sens de l'observation et de l'analyse clinique
- Avoir une approche positive sur la gestion des comportements défis
- Etre sensibilisé aux soins sensoriels et à l'adaptation de sa communication
- Apprécier le travail en équipe pluri-professionnelle
- Pouvoir s'inscrire comme partenaire du soin dans différentes activités
- S'inscrire dans la polyvalence des actions
- Savoir-faire et savoir être dans la relation soignant-soigné
- Respect des projets de soins et des décisions
- Sens des responsabilités
- Qualités d'animation et de créativité
- Faire preuve d'autonomie, de disponibilité, de réactivité et d'adaptabilité
- Sens de la synthèse et de l'organisation
- Curiosité intellectuelle

9.1 Diplôme requis

- Diplôme d'Etat Infirmier(e)

9.2 Connaissances spécifiques attendues

- Capacités d'analyse et d'élaboration théorique à partir de l'observation des comportements et de l'écoute du patient et de son entourage
- Connaissance des règles d'ergonomie et de manutention des patients
- Connaissance de la législation sur les hospitalisations en psychiatrie
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Pratique de l'informatique
- Permis B souhaité



**PROFIL DE POSTE – INFIRMIER – HU-ADIS –
UNITE DU NEURODEVELOPPEMENT**

PRP-GRH-0116

Version 02

Date d'application :
01/03/2025

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle ADIS

Modifications apportées par la nouvelle version

Mise à jour

Rédaction

Anne DUCHAMP
Cadre supérieure de santé

Vérification

Fabrice MARTIN
Cadre supérieur de santé

Validation

Pierre-Hubert DUCHARME
Directeur des soins